



88^e CHAMPIONNAT NATIONAL ESCRIME



CASTRES
GYMNASE DU TRAVET
RUE PASTEUR H. BOSCH

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ESCRIME

22-23-24 MAI 2024



FAITES
VOS JEUX





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONTACT	Cercle d'Escrime de Castres - organisation National escrime UGSEL - Mobile: 06 75 25 56 14 Mail : cecastrescfugsel@gmail.com Ugsel : David BEDEL et Sylvie COMMEUREUC
LIEU DE COMPÉTITION	Compétition : Cosec du Travet - 5 rue Pasteur Henri Bosc - 81100 Castres
ACCUEIL	Cosec du Travet , 5 rue Pasteur Henri Bosc 81100 Castres Le mercredi 22 mai 2024 à partir de 10h00 Les jeudi 23 et vendredi 24 mai à partir de 7h
ACCÈS	Bus : Ligne L6 Corporal/Rolandou – Arrêt Gazel ou Arrêt Occitanie (mais pas sur toutes les rotations)
HÉBERGEMENT	Chaque établissement est responsable de la réservation de son hébergement
RESTAURATION	Repas : mercredi midi, mercredi soir, jeudi soir : 9,50€ chacun Panier repas : jeudi midi et vendredi midi : 7,00€ chacun Les repas commandés ne seront pas remboursés. Les commandes des repas non accompagnées du chèque réglant la totalité de la commande, ne seront pas prises en compte. Les repas sont à régler par chèque à l'ordre du Cercle d'Escrime de Castres Le règlement des repas se fait par courrier à l'adresse suivante : Evelyne Bosc 30 bis Boulevard Général Giraud - 81100 Castres
DROIT D'ENGAGEMENT	14€ par escrimeur. A régler avant le vendredi 3 mai 2024 à l'ordre Cercle d'Escrime de Castres (Voir questionnaire de participation)
QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION	Questionnaires de participation et technique (obligatoire pour permettre une organisation plus rapide) à envoyer par mail à cecastrescfugsel@gmail.com et courrier avec le règlement à Evelyne Bosc 30 bis Boulevard Général Giraud - 81100 Castres pour vendredi 3 mai 2024
FORFAIT	Si vous avez des forfaits après l'envoi du questionnaire de participation, merci d'en informer au plus vite l'organisateur : cecastrescfugsel@gmail.com et l'Ugsel nationale : b-del-frari@ugsel.org
RESPONSABILITÉ	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer. Le Cercle d'Escrime de Castres décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
PRIMES KM	La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux est calculée en fonction de la distance (trajet aller et retour, référence dicoroute) et nombre de participants.
TECHNIQUES ET ADMINISTRATIF	cecastrescfugsel@gmail.com
RÉCOMPENSES	Les trois premiers par catégorie et par arme.
PASTORALE	Un temps fort sera partagé durant la compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

RAPPEL CHAMPIONNAT ÉQUIPE PROMOTIONNELLE

Équipes promotionnelles benjamins : les équipes sont composées de 2 tireurs issus du même établissement, avec une compétition filles et une compétition garçons.

Si une équipe est composée d'un garçon et d'une fille, elle participera à la compétition promotionnelle équipes garçons.

RÈGLEMENT

Ce championnat est réservé aux tireurs n'ayant jamais été licencié en club.

RAPPEL CHAMPIONNAT ÉQUIPE TERRITOIRE ÉLITE

Les équipes de territoire sont constituées en benjamin et lycée de 6 escrimeurs :

- 3 garçons : un fleuret, une épée, un sabre
- 3 filles : un fleuret, une épée, un sabre

Les équipes de territoire sont constituées en minime de 8 escrimeurs :

- 4 filles : fleuret, épée, sabre et épée promotionnelle
- 4 garçons : fleuret, épée, sabre et épée promotionnelle

REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE	Marie GUYON
REPRÉSENTANT CTN	Sylvie COMMEUREUC
DIRECTEUR DE LA COMPÉTITION	Maître Arnaud de PALMAS
CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire)..
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
USPORT	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur. • Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le... Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif. <p>Pour les individuels qualifiés qui participent et les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.</p>
DIRECTOIRE TECHNIQUE	Présidé par le représentant de la CTN et composé d'un responsable technique par arme (fleuret, épée, sabre) et d'un membre du comité organisateur.
ARBITRE - JO	
SERVICE MÉDICAL	Une équipe se tiendra sur place pendant toute la durée du championnat. Chaque établissement doit cependant se sentir concerné par les petits gestes de prévention permettant de ne pas surcharger le service médical.
TENUE	Se référer au Règlements FFE. Double attache du masque obligatoire à partir de minime.
COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux. Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mercredi 22 mai 2024 – championnat individuel

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
Mercredi après-midi	Épée Lycée F et G	13h30	14h00
	Épée Promo Benjamin F et G	13h30	14h00
	Fleuret Minime F et G	13h45	14h15
	Sabre Minime F et G	14h00	14h30

17h00 finales et palmarès
19h00 repas

Jeudi 23 mai 2024 matin – championnat individuel

A partir de 7h00 ouverture de la salle et accueil des individuels arrivant le matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
Jeudi matin	Épée Minime F et G	7h30	8h00
	Fleuret Lycée F et G	7h45	8h15
	Sabre Benjamin F et G	8h15	8h45
	Sabre Promo Benjamin F et G	8h30	9h00

A partir de 11h30 finales
Retrait des paniers repas

Jeudi 23 mai 2024 après-midi – championnat équipe

13h30 remise des récompenses finales du matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
Jeudi après-midi	Équipe Lycée Territoire	13h30	14h00
	Équipe Minime Territoire	13h30	14h00
	Équipe Benjamin Territoire	14h00	14h30
	Équipe promo Epée Benj Etablisst	14h00	14h30
	Equipe promo Sabre Benj Etablisst	14h15	14h45

19h00 – 20h00 repas
20h00 – 21h30 finales en gala suivies de la remise des récompenses

Vendredi 24 mai 2024 matin – championnat individuel

A partir de 7h00 ouverture de la salle et accueil des individuels arrivant le matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
Vendredi matin	Épée Promo Minime F et G	7h30	8h00
	Épée Benjamin F et G	7h30	8h00
	Fleuret Benjamin F et G	8h00	8h30
	Sabre Lycée F et G	8h00	8h30

11h00 retrait des paniers repas
12h00 – 13h30 finales et palmarès, fin du championnat



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement de la compétition



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org